

Ste-Thérèse, le 30 avril 2015

Madame, monsieur,

Au courant des dernières années, plusieurs discussions se sont tenues en lien avec la connaissance et la compréhension de la réglementation au réseau du sport étudiant du Québec Laurentides-Lanaudière (RSEQLL) par les intervenants impliqués. Notre lien avec les écoles au secondaire est le délégué sportif nommé par chacune des écoles. Cette personne est invitée trois (3) fois par année à assister à des réunions d'information et d'orientations des disciplines sportives.

Chaque année, le RSEQLL met tout en œuvre afin que ces rencontres soient enrichissantes pour les personnes qui y assistent, tant au niveau de la diffusion d'information, de fournir des outils pouvant faciliter la tâche du délégué, ainsi que sonder leurs choix pour présenter une offre de services qui réponde à leurs besoins.

La réunion de septembre nous permet de transmettre les modifications apportées à la réglementation, aux exigences et au fonctionnement des ligues sportives. Elle s'avère d'une grande importance, puisque les délégués doivent par la suite communiquer cette information à tous les entraîneurs de leurs équipes sportives.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 12 février 2015, il a été convenu qu'une école qui désire avoir des équipes dans les ligues sportives scolaires, doit avoir un représentant lors de la réunion de début de saison des délégués sportifs appelée la table sectorielle secondaire.

C'est aussi lors de cette journée que se tient l'assemblée annuelle du RSEQLL, à laquelle vous êtes aussi invités à assister, et qui se tiendra dans la semaine du 21 septembre. L'invitation annonçant la date officielle vous parviendra en août.

Sachez que les efforts sont mis de l'avant afin de nous assurer du bon fonctionnement des ligues et activités sportives du RSEQLL pour tous.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jacinthe Lussier
Directrice générale



Michel Carle
Président